

Monsieur Franck RIESTER
Ministre de la Culture
Ministère de la Culture
3 Rue de Valois
75001 Paris

Paris, le 30 mars 2020

Monsieur le Ministre,

Par ce courrier, je tiens à attirer votre attention sur les plus vives inquiétudes de la part des festivals estivaux 2020, à l'échelle nationale, face à l'organisation de leurs événements à venir, dans le contexte de la crise du COVID-19.

Plusieurs facteurs majeurs mettent en péril la tenue des festivals cette année.

D'une part, nos festivals sont confrontés à l'incertitude de la date de fin de la crise sanitaire, et par conséquent, des autorisations ou des possibles restrictions qui en découleront quant à l'organisation de grands rassemblements. En effet, la date de mise en œuvre des chantiers de construction des festivals précède d'un mois à un mois et demi celle de l'ouverture au public. Une annulation de rassemblement quelques jours ou semaines avant le festival, contribuerait à un effet de double peine aux vues des frais techniques engagés.

D'autre part, dans un contexte de pandémie mondiale, nombre d'artistes internationaux programmés au sein de nos festivals sont dans l'incertitude de pouvoir honorer leurs engagements. Les mesures de restrictions de déplacements ou de confinement sont de plus décalées sur les continents américains, africains, océaniques et asiatiques. Ces déprogrammations sont fort probables, notamment en regard des annulations successives des festivals anglo-saxons (Glastonbury, Isle of Wight, Download, etc.) qui fragilisent les schémas de tournées d'artistes majeurs, et donc leurs venues dans les festivals français.

Par ailleurs, les billetteries des festivals sont à l'arrêt *quasi* total depuis l'annonce de la crise en France. L'équilibre économique de ceux-ci dépendant du taux de remplissage des événements, il est également fort à craindre qu'une fois levées les mesures de confinement fin avril, l'état d'esprit des publics ne soit pas celui d'effectuer massivement des achats de billets pour les festivals. Cette mise en danger de l'équilibre économique des festivals s'accompagne des répercussions de la crise sur les partenaires et sponsors, nationaux et locaux, avec lesquels les chances de contractualiser sont faibles. Pour certains festivals importants, ce manque à gagner est critique, tant il correspond à des montants allant de 1 à 2 millions d'euros. Quant aux mécènes, l'impact est similaire, et l'estimation du niveau des dons envisagés est faible.

Enfin, les mesures de sécurité nécessaires à la tenue des festivals afférentes à l'engagement des services sanitaires sont complexes à anticiper, tant la disponibilité des équipes du samu ou associations de secours encadrant habituellement les festivals, est incertaine au sortir de la crise sanitaire.

Ainsi, nous nous en remettons à votre ministère, et nous vous appelons à clarifier pour les festivals, la tenue de la période des événements estivaux. Face aux risques élevés, la survie des structures festivalières est en jeu : le festival est par nature une mono-activité qui ne pourra supporter l'absorption d'une édition fortement déficitaire.

Le report des festivals à 2021 semble être la direction qui pourrait permettre la survie de cet écosystème, si tant est qu'il puisse être accompagné des arrêtés nationaux ou préfectoraux nécessaires à l'annulation des événements pour 2020.

Sachant pouvoir compter sur votre soutien et votre engagement dans cette période, nous sollicitons une réunion d'urgence sur le sujet des festivals.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma considération distinguée.



Olivier DARBOIS
Président du PRODISS